



FRANKLIN  
TEMPLETON

# Rapport semestriel

30 juin 2019

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS FRANKLIN



## Fonds communs de placement alternatifs Franklin

---

Les états financiers semestriels ci-joints n'ont pas été examinés par les auditeurs externes des Fonds.

Madame, Monsieur,

À la suite d'une fin de 2018 difficile, les marchés financiers mondiaux ont fortement rebondi cette année, les actions ayant atteint des niveaux records au Canada et aux États-Unis au cours des six derniers mois.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de vents contraires qui attaquent actuellement les marchés, donc les investisseurs doivent s'assurer que leurs actifs sont protégés au sein d'un portefeuille bien diversifié.

Un portefeuille bien diversifié est le fondement traditionnel des actions et des titres à revenu fixe, bien évidemment, mais représente également de nouvelles stratégies novatrices qui peuvent améliorer les rendements sans accroître indûment le risque.

Chez Franklin Templeton, nous sommes engagés à présenter bon nombre de nouvelles solutions à notre gamme complète de produits de placement. Il s'agit d'un processus continu. Au cours des six derniers mois, nous avons lancé notre tout premier fonds de placements alternatifs destiné aux particuliers : le Fonds de placements alternatifs Franklin K2. Faisant appel aux décennies d'expérience et d'expertise mondiale des conseillers de la filiale Franklin K2, le fonds est conçu pour offrir une protection supplémentaire contre les baisses dans tous les cycles du marché.

Un autre ajout intéressant a été nos trois nouveaux Portefeuilles FNB multiactifs, qui simplifient les stratégies de FNB complexes pour les investisseurs. Parallèlement à notre programme Quotientiel et à nos portefeuilles de gestion privée de longue date, les Portefeuilles FNB offrent une autre option aux investisseurs qui recherchent une meilleure diversification pour leur portefeuille.

Ce fut sans aucun doute une période très occupée chez Franklin Templeton, mais alors que nous célébrons notre 65<sup>e</sup> anniversaire cette année, nous viserons à répondre aux besoins en constante évolution de nos clients d'aujourd'hui et des générations à venir.

Si vous souhaitez en apprendre davantage au sujet de notre gamme complète de solutions de placement et de la façon dont ils peuvent contribuer à votre portefeuille, je vous invite à communiquer avec votre conseiller ou avec notre équipe du service à la clientèle au 1 800 897-7281. Je vous encourage également à consulter notre site Web à [www.franklintempleton.ca](http://www.franklintempleton.ca).

Nous vous remercions de faire affaire avec nous.

Cordialement,



Duane W. Green  
Président et chef de la direction  
Société de Placements Franklin Templeton

# Table des matières

---

États financiers	
Fonds de placements alternatifs Franklin K2 .....	3
Fonds à rendement cible Franklin .....	9
Notes annexes .....	21

# Fonds de placements alternatifs Franklin K2

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité)

	Parts	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>PLACEMENTS : 1,99 %</b>			
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE : 1,99 %</b>			
S&P Depository Receipt Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF .....	3 973	568 \$	567 \$
<b>Total des fonds négociés en bourse :</b> .....		<u>568</u>	<u>567</u>
		<b>Montant du capital dans la devise d'émission</b>	
<b>TITRES À COURT TERME : 45,39 %</b>			
Bons du Trésor du Canada, 1,653 %, 05-09-19 <sup>a)</sup> .....	1 000 000 CAD	997	997
Bons du Trésor du Canada, 1,661 %, 19-09-19 .....	12 000 000 CAD	<u>11 956</u>	<u>11 956</u>
<b>Total des titres à court terme :</b> .....		<u>12 953</u>	<u>12 953</u>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS : 47,38 %</b> .....		<u>13 521 \$</u>	13 520
<b>GAIN NET LATENT SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS : 0,29 %</b> .....			83
<b>AUTRES ACTIFS, moins les passifs : 52,33 %</b> .....			<u>14 934</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET : 100,00 %</b> .....			<u>28 537 \$</u>

<sup>a)</sup> Montant en capital de 885 000 CAD donné en garantie au 30 juin 2019

## TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (Au 30 juin 2019)

### CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrepartie	Notation	Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Valeur nominale en dollars canadiens (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Valeur nominale en dollars canadiens (en milliers)	Prix du contrat	Gain (perte) latent (en milliers)
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	27 USD	36 \$	36 CAD	36 \$	1,3169 \$	— \$
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	44 USD	57	58 CAD	58	1,3207	1
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	69 USD	89	91 CAD	91	1,3370	2
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	130 USD	170	172 CAD	172	1,3257	2
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	147 USD	192	196 CAD	196	1,3347	4
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	538 USD	705	721 CAD	721	1,3391	16
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	688 USD	901	922 CAD	922	1,3405	21
JP Morgan Chase Bank, N.A. ....	A+	10 juillet 2019	39 USD	52	52 CAD	52	1,3126	—
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>8</b>							<b>46 \$</b>
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	21 CAD	21	16 USD	21	0,7603	—
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	33 CAD	33	25 USD	33	0,7523	—
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	69 CAD	69	51 USD	67	0,7465	(2)
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	108 CAD	108	81 USD	106	0,7508	(2)
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	206 CAD	206	156 USD	205	0,7597	(1)
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	293 CAD	293	221 USD	289	0,7534	(4)
Citibank N.A. ....	A+	10 juillet 2019	682 CAD	682	509 USD	666	0,7462	(16)
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>7</b>							<b>(25)\$</b>
<b>Gain net latent sur contrats de change à terme</b> .....								<b>21 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds de placements alternatifs Franklin K2

**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE** Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

### SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

Description	Contrepartie	Notation	Date d'échéance	Taux de paiement	Notionnel (en milliers)	Plus-value/ (moins-value) latente (en milliers)
<b>Indice négocié</b>						
Barclays Atlantic HYIGS Beta Credit Index	Barclays Bank PLC	A	07-04-20	0,50	4 000 \$	31 \$
Barclays Atlantic HYIGS Beta Credit Index	Barclays Bank PLC	A	07-04-20	0,50	998	4
Citi G10 FX Value PPP Daily Index	Citibank N.A.	A+	07-04-20	0,12	300	1
Indice Credit Suisse Backwardation RV Excess Return Index	Credit Suisse International	A+	07-04-20	0,40	300	—
Deutsche Bank Equity Low Beta Turnover Control Factor Index USD-Excess Return	Deutsche Bank AG	BBB+	07-04-20		2 202	16
J.P. Morgan US Equity Flow Index (Série 1)	JP Morgan Chase Bank, N.A.	A+	07-04-20	0,10	599	13
J.P. Morgan US Equity Flow Index (Série 1)	JP Morgan Chase Bank, N.A.	A+	07-04-20	0,10	200	4
J.P. Morgan US Equity Flow Index (Série 1)	JP Morgan Chase Bank, N.A.	A+	07-04-20	0,10	101	2
JPK2LONG	JP Morgan Chase Bank, N.A.	A+	10-04-20	2,44	4 804	201
<b>Nombre total de contrats</b>						<b>272 \$</b>
Barclays Volatility Spread Europe-US ER USD Index	Barclays Bank PLC	A	07-04-20	0,50	250	(3)
Citi G10 FX Value PPP Daily Index	Citibank N.A.	A+	07-04-20	0,05	500	(2)
Citi G10 FX Value PPP Daily Index	Citibank N.A.	A+	07-04-20	0,12	1 000	(5)
Citi G10 FX Value PPP Daily Index	Citibank N.A.	A+	07-04-20	0,12	4 000	(25)
Credit Suisse Backwardation RV Excess Return Index	Credit Suisse International	A+	07-04-20	0,40	350	(4)
Credit Suisse Backwardation RV Excess Return Index	Credit Suisse International	A+	07-04-20	0,40	1 500	(9)
Goldman Sachs Commodity Strategy	Goldman Sachs International	A+	07-04-20	0,33	200	(1)
JPK2SHRT	JP Morgan Chase Bank, N.A.	A+	10-04-20	2,44	(3 946)	(212)
<b>Nombre total de contrats</b>						<b>(261)\$</b>
<b>Gain latent sur les swaps sur rendement total</b>						<b>11 \$</b>

### CONTRATS À TERME NORMALISÉS

Description	Contrepartie	Date d'échéance	Nombre de contrats achetés (vendus)	Monnaie	Notionnel (en milliers)	Plus-value/ (moins-value) latente (en milliers)
E-Mini sur l'indice Nasdaq 100	RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	20-09-19	11	USD	2 217 \$	21 \$
Indice MSCI Marchés émergents	RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	20-09-19	2	USD	138	3
E-mini de la CME sur l'indice Russell 2000	RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	20-09-19	7	USD	718	10
Euro Stoxx 50	RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	20-09-19	16	EUR	826	6
Indice du dollar américain	JP Morgan Chase Bank, N.A.	16-09-19	(10)	USD	(1 253)	11
<b>Nombre total de contrats</b>						<b>51 \$</b>
<b>Gain net latent sur les contrats à terme normalisés</b>						<b>51 \$</b>
<b>Gain net latent sur les instruments dérivés</b>						<b>83 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds de placements alternatifs Franklin K2

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2019 (non audité)

	<u>2019</u>
	(en milliers)
<b>Actif</b>	
<b>Actif courant</b>	
Placements non dérivés évalués à la juste valeur	13 520 \$
Gain latent sur les instruments dérivés	369
Trésorerie	
Dollars canadiens	14 337
Devises	181
Montants à recevoir	
Montant à recevoir des courtiers (note 3 e))	19
Marge et garantie (note 3 e))	212
Souscriptions de parts rachetables	239
	<u>28 877</u>
<b>Passif</b>	
<b>Passif courant</b>	
Perte latente sur les instruments dérivés	286
Montants à payer	
Montant à payer aux courtiers (note 3 e))	27
Frais de gestion	24
Frais d'administration fixes	3
	<u>340</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>28 537 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (en milliers)</b>	
Série A	10 956 \$
Série F	9 381
Série O	8 200
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>	
Série A	1 101 111
Série F	939 594
Série O	818 662
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part — CAD</b>	
Série A	9,95 \$
Série F	9,98
Série O	10,02

• Le Fonds a été lancé le 4 mars 2019.

Signé au nom de Société de Placements Franklin Templeton, le gestionnaire-fiduciaire.

(Signé) DUANE GREEN  
Administrateur

(Signé) GHION SHEWANGZAW  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds de placements alternatifs Franklin K2

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL Pour la période du 4 mars 2019 au 30 juin 2019 (non audité)

	<b>2019</b>
	<b>(en milliers)</b>
<b>Revenus</b>	
Dividendes	23 \$
Intérêts à distribuer (note 3 h))	111
Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net	(2)
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés	(182)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	78
<b>Revenu (perte) total, montant net</b>	<b>28</b>
<b>Charges</b>	
Frais de gestion (note 5 a))	87
Frais d'administration fixes (note 5 b))	10
Charges d'exploitation, hors charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	97
Charges d'exploitation (montant net), compte tenu des charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	97
Retenues d'impôt	3
<b>Total des charges, montant net</b>	<b>100</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>(72)\$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par série (en milliers)</b>	
Série A	(56)\$
Série F	(26)
Série O	10
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>	
Série A	1 056 567
Série F	862 063
Série O	809 376
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part</b>	
Série A	(0,06)\$
Série F	(0,03)
Série O	0,01

• Le Fonds a été lancé le 4 mars 2019.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds de placements alternatifs Franklin K2

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour la période du 4 mars 2019 au 30 juin 2019 (non audité) (en milliers)

	Toutes les séries	Série A	Série F	Série O
	2019	2019	2019	2019
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	— \$	— \$	— \$	— \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	(72)	(56)	(26)	10
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>				
Revenu net de placement	—	—	—	—
Gains nets réalisés sur les placements	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	—	—	—	—
<b>Transactions sur parts rachetables</b>				
Souscriptions	55 021	21 351	17 480	16 190
Réinvestissements	—	—	—	—
Rachats	(26 412)	(10 339)	(8 073)	(8 000)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables</b>	28 609	11 012	9 407	8 190
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	28 537	10 956	9 381	8 200
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<u>28 537 \$</u>	<u>10 956 \$</u>	<u>9 381 \$</u>	<u>8 200 \$</u>

• Le Fonds a été lancé le 4 mars 2019.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# Fonds de placements alternatifs Franklin K2

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour la période du 4 mars 2019 au 30 juin 2019 (non audité)

	<u>2019</u>
	(en milliers)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	
Intérêts reçus	101 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	19
Produit de la vente et de l'échéance de placements	14 172
Achats de placements	(27 651)
Réceptions des règlements sur instruments dérivés	7 005
Paiements des règlements sur instruments dérivés	(7 413)
Gain (perte) de change réalisé	(10)
Charges d'exploitation payées	(70)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<u>(13 847)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	
Produit de l'émission de parts rachetables	54 783
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(26 413)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<u>28 370</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	14 523
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Incidence des variations des cours de change	(5)
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<u><u>14 518 \$</u></u>

• Le Fonds a été lancé le 4 mars 2019.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité)

	Actions	Coût moyen	Juste valeur
		(en milliers)	(en milliers)
<b>PLACEMENTS : 91,04 %</b>			
<b>ACTIONS ORDINAIRES : 37,89 %</b>			
<b>États-Unis : 21,64 %</b>			
3M Co. ....	82	23 \$	19 \$
AbbVie Inc. ....	75	10	7
Accenture PLC, A ....	177	42	43
Agilent Technologies Inc. ....	108	12	11
Align Technology Inc. ....	35	14	12
Alphabet Inc., A ....	43	70	61
Altria Group Inc. ....	86	6	5
Amazon.com Inc. ....	6	15	15
Amgen Inc. ....	96	25	23
Apple Inc. ....	172	46	45
Best Buy Co. Inc. ....	257	23	23
Biogen Inc. ....	143	48	44
Bristol-Myers Squibb Co. ....	238	15	14
Cadence Design Systems Inc. ....	312	18	29
Cardinal Health Inc. ....	147	9	9
Celgene Corp. ....	114	11	14
Cerner Corp. ....	164	14	16
Cimarex Energy Co. ....	108	10	8
Cintas Corp. ....	61	17	19
Citrix Systems Inc. ....	139	19	18
Clorox Co. ....	133	27	27
Cognizant Technology Solutions Corp., A ....	160	16	13
Colgate-Palmolive Co. ....	76	6	7
ConocoPhillips ....	124	11	10
Danaher Corp. ....	79	14	15
Darden Restaurants Inc. ....	39	6	6
Discover Financial Services ....	352	35	36
Eaton Vance Corp. ....	124	7	7
Edwards Lifesciences Corp. ....	52	13	13
Electronic Arts Inc. ....	32	4	4
EOG Resources Inc. ....	56	7	7
Estée Lauder Companies Inc., A ....	143	28	34
Exxon Mobil Corp. ....	270	30	27
F5 Networks Inc. ....	67	13	13
Facebook Inc., A ....	240	57	61
Fastenal Co. ....	610	21	26
IDEXX Laboratories Inc. ....	27	8	10
Illinois Tool Works Inc. ....	157	32	31
Intel Corp. ....	238	13	15
Intuit Inc. ....	193	41	66
Lam Research Corp. ....	39	8	10
lululemon athletica inc. ....	46	8	11
LyondellBasell Industries NV, A ....	342	47	39
ManpowerGroup Inc. ....	71	8	9
Mastercard Inc., A ....	82	26	28
McKesson Corp. ....	94	14	16
Medtronic PLC ....	204	24	26

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>États-Unis : 21,64 % (suite)</b>			
Mettler-Toledo International Inc. ....	26	26 \$	29 \$
Micron Technology Inc. ....	453	24	23
Microsoft Corp. ....	271	44	47
Monster Beverage Corp. ....	183	13	15
Moody's Corp. ....	179	44	46
NIKE Inc., B ....	61	6	7
Nordstrom Inc. ....	125	7	5
NRG Energy Inc. ....	184	10	8
Old Dominion Freight Line, Inc. ....	24	5	5
Omnicom Group Inc. ....	49	5	5
Palo Alto Networks Inc. ....	13	4	3
PepsiCo Inc. ....	165	27	28
Public Storage ....	153	44	48
Raytheon Co. ....	18	4	4
Robert Half International Inc. ....	135	11	10
Rockwell Automation Inc. ....	127	31	27
Rollins Inc. ....	153	9	7
Ross Stores Inc. ....	148	19	19
S&P Global Inc. ....	149	42	44
Simon Property Group Inc. ....	151	32	32
Skyworks Solutions Inc. ....	106	13	11
Synchrony Financial ....	677	27	31
Texas Instruments Inc. ....	206	26	31
The Gap Inc. ....	256	9	6
The Hershey Co. ....	147	22	26
The Kroger Co. ....	258	8	7
The Procter & Gamble Co. ....	151	21	22
The TJX Companies Inc. ....	598	37	41
Tractor Supply Co. ....	47	7	7
UGI Corp. ....	180	13	13
Ulta Beauty Inc. ....	14	6	6
United Parcel Service Inc., B ....	90	14	12
United Therapeutics Corp. ....	48	7	5
Varian Medical Systems Inc. ....	32	6	6
Viacom Inc., B ....	390	15	15
VMware Inc., A ....	53	14	12
W.W. Grainger Inc. ....	41	15	14
		<u>1 638</u>	<u>1 679</u>
<b>Japon : 3,40 %</b>			
Alfresa Holdings Corp. ....	196	7	6
Astellas Pharma Inc. ....	672	13	13
Daito Trust Construction Co. Ltd. ....	36	7	6
Japan Airlines Co. Ltd. ....	26	1	1
JTEKT Corp. ....	212	4	3
KDDI Corp. ....	1 251	39	42
Medipal Holdings Corp. ....	178	6	5
Mitsubishi Gas Chemical Co., Inc. ....	168	3	3
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. ....	3 769	25	23
Nippon Telegraph & Telephone Corp. ....	572	32	35

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>Japon : 3,40 % (suite)</b>			
NTT DOCOMO Inc. ....	858	27 \$	26 \$
Obayashi Corp. ....	683	9	9
ORIX Corp. ....	546	12	11
Osaka Gas Co. Ltd. ....	396	10	9
Seven & I Holdings Co. Ltd. ....	304	14	14
Shionogi & Co. Ltd. ....	108	9	8
Showa Denko K.K. ....	139	7	5
Sumitomo Heavy Industries Ltd. ....	113	5	5
Suzuken Co. Ltd. ....	101	8	8
Taiheiyo Cement Corp. ....	127	6	5
Taisei Corp. ....	195	11	9
Tokyo Gas Co. Ltd. ....	404	14	13
Tosoh Corp. ....	287	7	5
		<u>276</u>	<u>264</u>
<b>Chine : 2,27 %</b>			
Agricultural Bank of China Ltd., H ....	17 945	11	10
Anhui Conch Cement Co. Ltd., H ....	865	6	7
Bank of China Ltd., H ....	76 065	48	42
Bank of Communications Co. Ltd., H ....	9 059	10	9
China Cinda Asset Management Co. Ltd., H ....	9 072	3	3
China CITIC Bank Corp. Ltd., H ....	9 306	8	7
China Construction Bank Corp., H ....	19 569	22	22
China Minsheng Banking Corp. Ltd., H ....	6 894	7	6
China Petroleum & Chemical Corp., H ....	12 156	13	11
China Railway Group Ltd. ....	3 972	4	4
China Resources Power Holdings Co. Ltd. ....	2 011	4	4
China Shenhua Energy Co. Ltd., H ....	2 130	7	6
China Telecom Corp. Ltd., H ....	15 331	10	10
China Unicom (Hong Kong) Ltd. ....	6 277	11	9
Country Garden Holdings Co., Ltd. ....	2 889	6	6
Industrial and Commercial Bank of China Ltd., H ....	15 448	15	15
Postal Savings Bank of China Co. Ltd. ....	7 126	6	5
		<u>191</u>	<u>176</u>
<b>Royaume-Uni : 1,93 %</b>			
3i Group PLC ....	1 014	19	19
Admiral Group PLC ....	221	8	8
Barratt Developments PLC ....	980	10	9
BHP Group PLC ....	480	16	16
Centrica PLC ....	5 938	11	9
Fiat Chrysler Automobiles NV ....	671	18	12
International Consolidated Airlines Group SA ....	663	7	5
J Sainsbury PLC ....	1 843	8	6
Mondi PLC ....	385	12	12
Next PLC ....	71	6	7
Persimmon PLC ....	344	15	11
Royal Mail PLC ....	931	4	3
Taylor Wimpey PLC ....	3 606	11	9
The Berkeley Group Holdings PLC ....	137	8	9

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>Royaume-Uni : 1,93 % (suite)</b>			
WPP PLC .....	887	14 \$	15 \$
		<u>167</u>	<u>150</u>
<b>Suisse : 1,21 %</b>			
Partners Group Holding AG .....	18	18	18
Roche Holding AG .....	206	66	76
		<u>84</u>	<u>94</u>
<b>France : 0,98 %</b>			
Compagnie de Saint-Gobain .....	176	10	9
Crédit Agricole SA .....	331	5	5
Faurecia SA .....	80	5	5
Peugeot SA .....	648	20	21
Société Générale SA .....	782	34	26
Valeo SA .....	228	10	10
		<u>84</u>	<u>76</u>
<b>Corée du Sud : 0,89 %</b>			
Hana Financial Group Inc. ....	284	13	12
Industrial Bank of Korea .....	277	4	4
KB Financial Group Inc. ....	245	13	13
Shinhan Financial Group Co. Ltd. ....	184	10	9
SK Hynix Inc. ....	291	26	23
Woori Financial Group Inc. ....	487	8	8
		<u>74</u>	<u>69</u>
<b>Allemagne : 0,76 %</b>			
Aroundtown SA .....	852	10	9
Continental AG .....	52	12	10
Covestro AG .....	212	25	14
Deutsche Lufthansa AG .....	261	10	6
ProSiebenSat.1 Media SE .....	240	5	5
RWE AG .....	450	16	15
		<u>78</u>	<u>59</u>
<b>Danemark : 0,75 %</b>			
Coloplast AS, B .....	70	8	10
Novo Nordisk AS, B .....	629	40	42
Pandora AS .....	121	12	6
		<u>60</u>	<u>58</u>
<b>Australie : 0,73 %</b>			
AGL Energy Ltd. ....	682	14	12
Bluescope Steel Ltd. ....	566	7	6
Brambles Ltd. ....	1 229	12	15
CIMIC Group Ltd. ....	99	5	4
Rio Tinto Ltd. ....	208	20	20
		<u>58</u>	<u>57</u>
<b>Pays-Bas : 0,57 %</b>			
Koninklijke Ahold Delhaize NV .....	1 183	34	35
Randstad NV .....	123	9	9
		<u>43</u>	<u>44</u>

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>Suède : 0,49 %</b>			
Atlas Copco AB .....	304	9 \$	11 \$
Skanska AB, B .....	357	9	8
Swedbank AB, A .....	939	20	19
		<u>38</u>	<u>38</u>
<b>Hong Kong : 0,46 %</b>			
Link Real Estate Investment Trust .....	1 715	27	28
Wheelock and Co. Ltd. ....	853	8	8
		<u>35</u>	<u>36</u>
<b>Espagne : 0,44 %</b>			
Endesa SA .....	327	11	11
Telefonica SA .....	2 156	24	23
		<u>35</u>	<u>34</u>
<b>Canada : 0,36 %</b>			
CI Financial Corp. ....	244	4	5
Magna International Inc. ....	320	22	21
Seven Generations Energy Ltd. ....	287	3	2
		<u>29</u>	<u>28</u>
<b>Norvège : 0,27 %</b>			
Aker BP ASA .....	112	6	4
Equinor ASA .....	644	18	17
		<u>24</u>	<u>21</u>
<b>Inde : 0,21 %</b>			
Coal India Ltd. ....	688	3	3
GAIL India Ltd. ....	810	5	5
Hindustan Petroleum Corp. Ltd. ....	620	3	3
Oil & Natural Gas Corp. Ltd. ....	1 462	5	5
		<u>16</u>	<u>16</u>
<b>Brésil : 0,10 %</b>			
IRB Brasil Resseguros SA .....	147	5	5
Tim Participacoes SA .....	884	4	3
		<u>9</u>	<u>8</u>
<b>Singapour : 0,09 %</b>			
Singapore Exchange Ltd. ....	886	6	7
<b>Afrique du Sud : 0,08 %</b>			
RMB Holdings Ltd. ....	733	6	6
<b>Émirats arabes unis : 0,08 %</b>			
Emaar Properties PJSC .....	3 631	7	6
<b>Mexique : 0,08 %</b>			
Fibra Uno Administracion SA de CV .....	3 473	7	6
<b>Hongrie : 0,06 %</b>			
MOL Hungarian Oil and Gas PLC .....	380	6	5
<b>Taiwan : 0,04 %</b>			
Yageo Corp. ....	280	4	3
<b>Total des actions ordinaires :</b> .....		<u>2 975</u>	<u>2 940</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

	Actions	Coût moyen (en milliers)	Juste valeur (en milliers)
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES : 0,71 %</b>			
<b>Corée du Sud : 0,45 %</b>			
Samsung Electronics Co. Ltd., priv. ....	802	37 \$	35 \$
<b>Brésil : 0,26 %</b>			
Itaúsa — Investimentos Itaú SA, priv. ....	4 634	19	20
<b>Total des actions privilégiées :</b> .....		56	55
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE : 8,87 %</b>			
<b>Canada : 4,47 %</b>			
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty .....	16 400	328	347
<b>États-Unis : 4,40 %</b>			
S&P Depository Receipt Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF .....	2 391	338	341
<b>Total des fonds négociés en bourse :</b> .....		666	688
	<b>Parts</b>		
<b>FONDS SOUS-JACENTS : 43,57 %</b>			
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett .....	207 132	2 025	2 122
Fonds d'obligations de sociétés Franklin Bissett .....	46 520	534	532
Fonds du marché monétaire Franklin Bissett .....	28 004	280	280
Fonds mondial d'obligations Templeton .....	37 517	481	447
<b>Total des fonds sous-jacents :</b> .....		3 320	3 381
<b>Total des placements :</b> .....		7 017	7 064
		<b>Montant du capital dans la devise d'émission</b>	
<b>TITRES À COURT TERME : 7,74 %</b>			
CIBC, dépôt à terme, 1,60 %, 02-07-19 .....	300 000 CAD	300	300
Banque Royale du Canada, dépôt à terme, 1,65 %, 02-07-19 .....	300 000 CAD	300	300
<b>Total des titres à court terme :</b> .....		600	600
<b>TOTAL DES PLACEMENTS : 98,78 %</b> .....		7 617 \$	7 664
<b>GAIN NET LATENT SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS, options non comprises : 0,03 %</b> .....			2
<b>OPTIONS ACHETÉES : 0,59 %</b> .....			46
<b>AUTRES ACTIFS, moins les passifs : 0,60 %</b> .....			47
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET : 100,00 %</b> .....			7 759 \$

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

## Fonds à rendement cible Franklin

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

### TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (Au 30 juin 2019)

#### CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrepartie	Notation	Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Valeur nominale en dollars canadiens (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Valeur nominale en dollars canadiens (en milliers)	Prix du contrat	Gain (perte) latent (en milliers)
JP Morgan Chase Bank, N.A. ....	A+	19 août 2019	787 USD	1 029 \$	1 058 CAD	1 058 \$	1,3449 \$	29 \$
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>1</b>							<b>29 \$</b>
JP Morgan Chase Bank, N.A. ....	A+	19 août 2019	1 056 CAD	1 056	787 USD	1 030	0,7455	(26)
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>1</b>							<b>(26)\$</b>
<b>Gain net latent sur contrats de change à terme</b> ..								<b>3 \$</b>

#### SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

Description	Contrepartie	Notation	Date d'échéance	Taux de paiement	Notionnel (en milliers)	Plus-value/ (moins-value) latente (en milliers)
Indice négocié .....						
Indice SGI VI Smart Beta .....	Société Générale SA	A	27-02-20	FEDL01 + 0,5%	155 \$	(1)\$
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>1</b>					<b>(1)\$</b>
<b>Perte latente sur les swaps sur rendement total</b> .....						<b>(1)\$</b>

#### CONTRATS À TERME NORMALISÉS

Description	Contrepartie	Date d'échéance	Nombre de contrats achetés (vendus)	Monnaie	Notionnel (en milliers)	Plus-value/ (moins-value) latente (en milliers)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor américain CME .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	19-09-19	1	USD	233 \$	8 \$
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>1</b>					<b>8 \$</b>
Indice MSCI Monde .....	J.P. Morgan Securities, LLC	20-09-19	(5)	USD	(416)	(8)
<b>Nombre total de contrats</b> .....	<b>1</b>					<b>(8)\$</b>
<b>Gain net latent sur les instruments dérivés</b> .....						<b>2 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



## Fonds à rendement cible Franklin

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE Au 30 juin 2019 (non audité) (suite)

#### OPTIONS

##### OPTIONS ACHETÉES

<u>Indice sur actions, option de vente</u>	<u>Contrepartie</u>	<u>Prix de levée</u>	<u>Date d'échéance</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Notionnel (en milliers)</u>	<u>Juste valeur (en milliers)</u>
Indice boursier DAX .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	9 000,00 \$	18-12-20	EUR	3	4 \$
DJ Euro STOXX 50 .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	2 550,00	18-12-20	EUR	3	2
DJ Euro STOXX 50 .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	3 050,00	20-12-19	EUR	6	3
DJ Euro STOXX 50 .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	3 100,00	20-12-19	EUR	4	3
Russell 2000 Index .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	1 150,00	18-12-20	USD	1	3
Indice S&P 500 .....	BofA Securities Inc	2 050,00	18-12-20	USD	2	9
Indice S&P 500 .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	2 150,00	18-12-20	USD	1	6
Indice S&P 500 .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	2 600,00	20-12-19	USD	2	10
Indice S&P 500 .....	JP Morgan Chase Bank, N.A.	2 650,00	20-12-19	USD	1	6
<b>Total des acquisitions .....</b>	<b>9</b>					<b>46 \$</b>
<b>Total des primes payées 71 333 \$</b>						

*Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.*

# Fonds à rendement cible Franklin

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE Au 30 juin 2019 (non audité) et au 31 décembre 2018

	2019 (en milliers)	2018 (en milliers)
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements non dérivés évalués à la juste valeur	7 664 \$	7 770 \$
Gain latent sur les instruments dérivés	37	66
Options achetées	46	28
Trésorerie		
Dollars canadiens	15	68
Montants à recevoir		
Marge et garantie (note 3 e))	18	19
Distributions, dividendes, intérêts et retenues d'impôt	21	7
Autres actifs (note 5 f))	—	2
	<u>7 801</u>	<u>7 960</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Perte latente sur les instruments dérivés	35	90
Montants à payer		
Montant à payer aux courtiers (note 3 e))	2	1
Frais de gestion	4	4
Frais d'administration fixes	1	1
Impôt sur le capital étranger	—	1
	<u>42</u>	<u>97</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>7 759 \$</u>	<u>7 863 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (en milliers)</b>		
Série A	852 \$	937 \$
Série F	122	212
Série O	3 962	3 996
Série PA	95	—
Série PF	2 728	2 718
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>		
Série A	93 308	105 836
Série F	13 095	23 558
Série O	413 695	435 397
Série PA	9 428	—
Série PF	289 906	299 896
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part — CAD</b>		
Série A	9,13 \$	8,85 \$
Série F	9,36	9,02
Série O	9,58	9,18
Série PA	10,15	—
Série PF	9,41	9,06

• La série PA a été lancée le 25 janvier 2019.

Signé au nom de Société de Placements Franklin Templeton, le gestionnaire-fiduciaire.

(Signé) DUANE GREEN  
Administrateur

(Signé) GHION SHEWANGZAW  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL Semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	2019 (en milliers)	2018 (en milliers)
<b>Revenus</b>		
Distributions provenant de fonds sous-jacents (note 3 h))	44 \$	21 \$
Dividendes	68	58
Intérêts à distribuer (note 3 h))	5	16
Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net	(2)	(6)
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés (note 3 h))	(87)	(145)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés	322	(108)
<b>Revenu (perte) total, montant net</b>	<b>350</b>	<b>(164)</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 5 a))	22	25
Frais d'administration fixes (note 5 b))	4	4
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Charges d'exploitation, hors charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	27	30
Charges d'exploitation abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	(1)	—
Charges d'exploitation (montant net), compte tenu des charges abandonnées ou acquittées par le gestionnaire	26	30
Coûts de transactions (note 9)	4	3
Retenues d'impôt	7	12
<b>Total des charges, montant net</b>	<b>37</b>	<b>45</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>313 \$</b>	<b>(209)\$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par série (en milliers)</b>		
Série A	27 \$	(35)\$
Série F	8	(6)
Série O	173	(87)
Série PA	1	—
Série PF	104	(81)
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>		
Série A	95 531	106 782
Série F	17 398	22 652
Série O	434 407	371 704
Série PA	9 207	—
Série PF	298 969	310 230
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités, par part</b>		
Série A	0,28 \$	(0,33)\$
Série F	0,46	(0,27)
Série O	0,40	(0,23)
Série PA	0,15	—
Série PF	0,35	(0,26)

• La série PA a été lancée le 25 janvier 2019.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds à rendement cible Franklin

### ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES Semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité) (en milliers)

	Toutes les séries		Série A		Série F	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	7 863 \$	6 422 \$	937 \$	1 042 \$	212 \$	159 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	313	(209)	27	(35)	8	(6)
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	—	—	—	—	—	—
Gains nets réalisés sur les placements	—	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	—	—	—	—	—	—
<b>Transactions sur parts rachetables</b>						
Souscriptions	217	2 600	30	137	4	133
Réinvestissements	—	—	—	—	—	—
Rachats	(634)	(172)	(142)	(77)	(102)	(12)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables</b>	(417)	2 428	(112)	60	(98)	121
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(104)	2 219	(85)	25	(90)	115
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<u>7 759 \$</u>	<u>8 641 \$</u>	<u>852 \$</u>	<u>1 067 \$</u>	<u>122 \$</u>	<u>274 \$</u>

  

	Série O		Série PA	Série PF	
	2019	2018	2019	2019	2018
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	3 996 \$	2 146 \$	— \$	2 718 \$	3 075 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	173	(87)	1	104	(81)
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>					
Revenu net de placement	—	—	—	—	—
Gains nets réalisés sur les placements	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	—	—	—	—	—
<b>Transactions sur parts rachetables</b>					
Souscriptions	83	2 199	94	6	131
Réinvestissements	—	—	—	—	—
Rachats	(290)	(23)	—	(100)	(60)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts rachetables</b>	(207)	2 176	94	(94)	71
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	(34)	2 089	95	10	(10)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<u>3 962 \$</u>	<u>4 235 \$</u>	<u>95 \$</u>	<u>2 728 \$</u>	<u>3 065 \$</u>

• La série PA a été lancée le 25 janvier 2019.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds à rendement cible Franklin

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE Semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	(en milliers)	(en milliers)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Intérêts reçus	5 \$	11 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	58	47
Produit de la vente et de l'échéance de placements	6 014	3 994
Achats de placements	(5 534)	(6 186)
Réceptions des règlements sur instruments dérivés	682	2 003
Paiements des règlements sur instruments dérivés	(843)	(2 262)
Gain (perte) de change réalisé	9	4
Charges d'exploitation payées	(24)	(30)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<u>367</u>	<u>(2 419)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	216	2 779
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(635)	(171)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	—	(54)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<u>(419)</u>	<u>2 554</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	(52)	135
Trésorerie à l'ouverture de la période	68	2
Incidence des variations des cours de change	(1)	(2)
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<u><u>15 \$</u></u>	<u><u>135 \$</u></u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018

---

### 1. Organisation

#### *a) Dates d'établissement et de présentation de l'information financière*

Les Fonds communs de placement alternatifs Franklin (les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatifs au sens du Règlement 81-102 et des fiducies établies sous le régime des lois de la province d'Ontario, en vertu d'une déclaration de fiducie cadre. Société de Placements Franklin Templeton (« SPFT ») (ci-après nommée le « gestionnaire » et « le fiduciaire ») a été constituée en société en vertu des lois de la province d'Ontario, et son siège social est situé au 200 King Street West, Suite 1500, Toronto (Ontario) M5H 3T4. SPFT est une filiale indirecte en propriété exclusive de Franklin Resources Inc. (« FRI »), société enregistrée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis et inscrite à la cote de la Bourse de New York, qui agit à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs, d'agent des transferts et de fiduciaire des Fonds. Le Fonds à rendement cible Franklin a commencé ses activités le 11 avril 2017, et le Fonds de placements alternatifs Franklin K2, le 4 mars 2019.

Les Fonds peuvent offrir une ou plusieurs séries de parts, appelées séries A, F, O, PA et PF. Les frais d'acquisition à la souscription, les frais d'acquisition reportés conditionnels, les frais de gestion et le montant de placement initial minimum diffèrent d'une série à l'autre.

Le Fonds à rendement cible Franklin a pour objectif d'obtenir un rendement total supérieur au rendement des bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada sur une période de trois ans, indépendamment de la conjoncture de marché, en gérant activement l'exposition directe et indirecte aux actions, aux titres à revenu fixe, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux instruments dérivés, appliquant ainsi des stratégies de placement non conventionnelles peu corrélées avec les actions et les titres à revenu fixe traditionnels.

Le Fonds de placements alternatifs Franklin K2 vise à obtenir une plus-value du capital et une volatilité moindre que celle du marché des actions dans son ensemble, à l'aide d'au moins une stratégie de placement non conventionnelle. Le Fonds préserve le capital et réduit les risques de diverses façons, notamment en vendant des actions à découvert et en utilisant des dérivés à des fins de couverture et pour obtenir une exposition à d'autres placements.

Les états financiers des Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 30 juin 2019 et les états de la situation financière au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le cas échéant. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds sont présentés pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018, sauf pour les Fonds établis durant l'une de ces périodes. Dans ce cas, les informations sont présentées pour la période allant du début des activités (date d'établissement) au 30 juin.

Le conseil d'administration du gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 21 août 2019.

#### *b) Événements*

Le Fonds de placements alternatifs Franklin K2 a été lancé le 4 mars 2019; il offre des parts des séries A, F et O depuis le 11 mars 2019.

Le Fonds à rendement cible Franklin offre des parts de série PA depuis le 25 janvier 2019.

### 2. Mode de présentation des IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Les principales méthodes comptables qui ont servi à la préparation des présents états financiers sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**a) Classement des actifs et des passifs financiers** — Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les Fonds ont adopté de manière rétrospective IFRS 9 *Instruments financiers*, qui établit un nouveau modèle de perte sur créances. En vertu d'IFRS 9, les actifs et les passifs financiers des Fonds sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), car ils sont gérés ensemble et leur rendement est évalué à la juste valeur conformément à la stratégie de placement des Fonds. Ce classement est équivalent à celui qui avait cours avant l'adoption d'IFRS 9, sauf pour les instruments dérivés, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon IAS 39, les instruments dérivés étaient antérieurement classés comme étant détenus à des fins de transaction, une sous-catégorie absente d'IFRS 9. Les actifs et les passifs financiers figurent dans les états de la situation financière des Fonds appropriés et sont évalués à la JVRN; le gain ou la perte latent connexe est inscrit dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés aux états du résultat global.

L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers pour la période considérée ou la période comparative.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée à la valeur de rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, qui avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Aux fins de traitement des transactions sur parts, la valeur liquidative s'entend de la différence entre la valeur de l'actif total d'un Fonds et la valeur de son passif total chaque jour d'évaluation (soit la « valeur liquidative aux fins des opérations »), selon la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS (la « valeur liquidative selon les IFRS ») et peut différer de la valeur liquidative aux fins des opérations d'un Fonds. Lorsque la valeur liquidative aux fins des opérations d'un Fonds ne correspond pas à sa valeur liquidative selon les IFRS, un rapprochement est présenté à la note 11 a).

**b) Classement des parts rachetables** — L'obligation des Fonds à l'égard du rachat de parts rachetables en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, annuellement, en trésorerie, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. Cette obligation de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle liée aux parts. Les caractéristiques de certains Fonds varient d'une série à l'autre. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

**c) Évaluation des séries** — La valeur liquidative par part est calculée de façon distincte pour chaque série de parts de chaque Fonds. Les Fonds calculent la valeur liquidative par part chaque jour ouvrable, à la clôture de la Bourse de Toronto (la « TSX ») (habituellement 16 h (HNE)). L'actif net d'une série donnée est obtenu en calculant la quote-part des actifs et des passifs du Fonds qui sont communs à toutes les séries, puis en effectuant un ajustement pour tenir compte des actifs et des passifs qui sont exclusivement attribuables à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus de placement, et les gains et les pertes en capital et de change réalisés et latents sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net de chaque série, sauf pour les éléments qui sont attribuables précisément à une ou plusieurs séries.

**d) Évaluation des placements** — Les placements des Fonds dans des instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actions et des instruments financiers dérivés (les « instruments dérivés ») négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire examine la situation et détermine le cours qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances en cause. Les titres négociés hors cote sont évalués à un prix situé dans la fourchette des derniers cours acheteur et vendeur du marché. Les titres négociés sur plus d'un marché ou inscrits à la cote de plus d'une bourse sont évalués en fonction du marché le plus important et le plus représentatif (soit le marché principal). Certaines actions sont évaluées selon leurs caractéristiques fondamentales ou par rapport à des titres similaires.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les titres de créance et certains titres privilégiés sont habituellement négociés sur les marchés hors cote plutôt que sur les marchés boursiers. Les services d'évaluation des cours des Fonds concernés ont recours à diverses techniques d'évaluation pour établir la juste valeur de ces titres. Lorsqu'il y a suffisamment d'activité sur le marché, une approche fondée sur le marché utilisant les cours des teneurs de marché est employée. Lorsque l'activité sur le marché est insuffisante ou limitée, des modèles d'évaluation exclusifs sont utilisés. Ceux-ci tiennent compte des caractéristiques du marché comme les courbes de taux de référence, les écarts de taux, le taux de défaillance estimé, la volatilité prévue des taux d'intérêt sur le marché, les taux d'intérêt nominaux, le calendrier prévu pour les remboursements de capital, les garanties sous-jacentes et les autres caractéristiques uniques des titres permettant d'évaluer les flux de trésorerie pertinents, qui sont ensuite actualisés pour déterminer la juste valeur.

Le gestionnaire a des méthodes établies pour évaluer la juste valeur des titres et des autres instruments financiers pour lesquels les cours ne sont pas facilement obtenus ou ne peuvent être déterminés de façon fiable. Selon ces méthodes d'évaluation de la juste valeur, les Fonds ont recours principalement à une approche fondée sur le marché pour établir la juste valeur d'un placement, en fonction notamment des actifs ou des passifs connexes ou comparables, des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents au sujet du placement.

Les Fonds peuvent aussi appliquer une méthode d'évaluation fondée sur le bénéfice suivant laquelle ils calculent la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie que le placement devrait générer. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions visant la cession des titres, mais seulement si ces dernières sont des caractéristiques de l'instrument. Étant donné l'incertitude inhérente à l'évaluation de ce type de placements, les justes valeurs peuvent différer considérablement des valeurs qui auraient été utilisées s'il y avait un marché actif.

Les opérations sur titres dans les bourses étrangères et les marchés hors cote pourraient ne pas être terminées avant 16 h (HNE). Il est également possible qu'aucune transaction n'ait lieu sur les bourses étrangères certains jours qui sont des jours ouvrables pour les Fonds. De temps à autre, des événements rendant incertaine la valeur d'un titre étranger détenu par un Fonds peuvent survenir entre le moment de l'exécution d'une opération sur ce titre et 16 h (HNE). La valeur des titres en portefeuille pourrait donc varier entre l'heure de clôture de la bourse étrangère et 16 h (HNE). Afin de réduire au minimum les possibilités d'écarts, les variations de prix sont surveillées après la clôture des bourses étrangères à l'aide de divers instruments représentatifs des marchés de certains pays (par exemple des paniers de certificats américains d'actions étrangères, de contrats à terme normalisés et de fonds négociés en bourse). Les variations de prix sont évaluées en fonction de certains seuils prédéterminés pour chaque instrument représentatif des marchés, afin de déterminer si un événement rendant incertaine la valeur des titres étrangers détenus par un Fonds est survenu. Lorsqu'un tel événement se produit, les titres peuvent être évalués à la juste valeur selon un processus qui peut faire appel à des prestataires indépendants de services d'évaluation des cours.

Les placements dans des fonds sous-jacents sont effectués dans des parts de série O du fonds sous-jacent et sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'évaluation.

Toutes les techniques d'évaluation des titres sont examinées périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Le comité d'évaluation gère et surveille les politiques et les procédures des Fonds en matière d'évaluation. Ces procédures permettent au comité d'évaluation d'avoir recours à des services d'évaluation des cours par des prestataires indépendants, à des cotations de courtiers et à d'autres sources sur le marché pour établir la juste valeur.

- e) Instruments financiers dérivés** — Les Fonds peuvent investir dans des instruments dérivés en vue d'atténuer les risques ou de s'exposer à différents placements ou marchés. Les instruments dérivés peuvent également être utilisés aux fins de transactions lorsque le gestionnaire de portefeuille pense que ce serait plus efficace que d'investir directement dans des instruments financiers sous-jacents. Les instruments dérivés sont des contrats financiers fondés sur un montant sous-jacent ou notionnel, qui ne nécessitent pas de placement initial, ou qui nécessitent un placement initial inférieur à celui qui serait normalement nécessaire pour obtenir des réactions similaires à l'évolution des facteurs de marché, et qui exigent ou permettent le règlement net. Les instruments dérivés comportent divers risques, dont celui que la contrepartie soit incapable de remplir ses obligations énoncées au contrat, la possibilité d'un marché secondaire peu liquide et/ou la possibilité que les fluctuations du marché exposent les Fonds en question à des gains ou à des pertes dépassant les montants présentés dans les états de la situation



# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

financière. Le gain (ou la perte) réalisé et la plus-value (ou la moins-value) latente sur ces contrats pour la période sont présentés dans les états du résultat global.

**i) Contrats de change à terme** — Lorsqu'un Fonds achète ou vend des titres étrangers, il peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire au minimum le risque de change entre la date de la transaction et la date de règlement. Un contrat de change est un accord entre deux parties qui conviennent d'échanger des monnaies différentes à une date future, moyennant un taux de change convenu.

Un Fonds peut également conclure des contrats de change à terme pour se protéger des fluctuations des taux de change. Ces contrats sont évalués selon l'écart entre le taux de change à terme contractuel et le taux à terme moyen des contrats de change à terme pour les monnaies détenues ou pour les monnaies vendues à découvert à la date de présentation. Les gains ou les pertes latents sur ces contrats sont présentés dans le gain (la perte) latent sur les instruments dérivés dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés ainsi que les variations des gains et des pertes latents sont inscrits dans le gain (la perte) net réalisé sur les placements et les instruments dérivés et dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés dans les états du résultat global.

**ii) Contrats à terme normalisés** — Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme normalisés en vue de gérer les risques liés aux prix des produits de base, aux taux d'intérêt et aux prix des actions ou obtenir une exposition à ces derniers. Un contrat à terme normalisé est un accord conclu entre un Fonds et une contrepartie pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix déterminé et à une date donnée. Les marges initiales requises sont cédées en garantie par un Fonds, et la variation quotidienne de la juste valeur est comptabilisée à titre de marge de variation à payer ou à recevoir dans les états de la situation financière.

**iii) Options** — Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un notionnel de swap (option sur swap) sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options achetées sont comptabilisées dans les placements; les options émises (vendues) sont comptabilisées dans les passifs dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et les gains ou les pertes découlant de la réévaluation sont présentés dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés, dans les états du résultat global.

À l'achat ou à la vente d'une option, un montant correspondant à la prime payée ou reçue est comptabilisé à titre d'actif ou de passif financier et est ensuite ajusté pour égaler la juste valeur actuelle de l'option. Lorsqu'une option est exercée, le coût d'acquisition ou le produit de la vente du placement sous-jacent est ajusté au montant de toute prime reçue ou payée. Lors de l'expiration d'une option, toute prime reçue ou payée est comptabilisée à titre de gain (perte) réalisé sur les placements et les instruments dérivés. Au dénouement d'une option, autrement que par son expiration ou son exercice, l'écart entre la prime reçue ou payée et le coût du dénouement de la position, compte non tenu des commissions de courtage, est comptabilisé à titre de gain (perte) réalisé sur les placements et les instruments dérivés.

Les options en cours à la clôture de la période sont présentées dans l'inventaire du portefeuille sous les titres « Options achetées » ou « Options émises ».

**iv) Swaps** — Les Fonds peuvent investir dans des swaps, essentiellement afin de gérer leur exposition au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt et à des actifs de référence. Un swap est un contrat entre deux parties visant l'échange, à intervalles périodiques, de flux de trésorerie dont le montant est calculé en fonction d'un montant notionnel. Ces paiements périodiques versés ou reçus sont comptabilisés quotidiennement et sont présentés dans les états de la situation financière, dans le montant à payer aux courtiers ou dans le montant à recevoir des courtiers. Les Fonds peuvent investir dans les swaps suivants :

i) Un swap sur défaillance est un contrat conclu entre le Fonds et une contrepartie, aux termes duquel l'acheteur du contrat bénéficie d'une protection contre le risque de crédit, tandis que le vendeur du contrat garantit la qualité de crédit d'un instrument de créance spécifié dans le contrat. L'instrument de créance sous-jacent spécifié peut être un émetteur unique de dette de société ou de dette souveraine, un indice de crédit ou une partie d'un indice de crédit. Le

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

vendeur reçoit des versements périodiques calculés selon un pourcentage d'un montant notionnel. En cas de défaillance de l'instrument de créance sous-jacent spécifié, l'acheteur a le droit de recevoir du vendeur le notionnel du swap sur défaillance en échange de l'instrument de créance spécifié ou un autre montant convenu.

- ii) Un swap de taux d'intérêt est principalement utilisé pour gérer l'exposition aux variations de taux d'intérêt et/ou pour en tirer parti. Il s'agit d'un accord conclu entre le Fonds et une contrepartie, visant l'échange d'un montant fixe contre un montant variable lié à un taux d'intérêt et à un notionnel convenu. Les accords peuvent se négocier de gré à gré sur le marché hors cote (« swaps de taux d'intérêt hors cote ») ou être négociés sur une bourse réglementée (« swaps de taux d'intérêt faisant l'objet d'une compensation centralisée »).
- iii) Le swap sur rendement total est principalement utilisé afin d'obtenir l'exposition à un actif de référence et d'en tirer un avantage. Il s'agit d'un accord conclu entre le Fonds et une contrepartie, visant l'échange d'un montant fixe contre un montant variable établi en fonction du rendement d'un actif sous-jacent. Ce rendement comprend le revenu généré par l'actif et les gains en capital. Les accords peuvent se négocier de gré à gré sur le marché hors cote (« swap sur rendement total hors cote ») ou être négociés sur une bourse réglementée (« swap sur rendement total faisant l'objet d'une compensation centralisée »).
- iv) Un swap de devises est un contrat conclu entre le fonds et une contrepartie, lesquels conviennent d'échanger des montants qui sont fonction de deux indices de taux d'intérêt libellés dans deux monnaies distinctes. Il comprend un échange initial de montants notionnels libellés dans les différentes monnaies et précise les modalités de remboursement de ces montants et des paiements d'intérêt tout au long de la durée du swap. Les accords peuvent être négociés de gré à gré sur le marché hors cote.

Un swap de gré à gré bilatéral est un contrat conclu entre le Fonds et une contrepartie visant l'échange de flux de trésorerie entre les deux parties tout au long de la durée du swap. Les swaps de gré à gré bilatéraux sont évalués à la valeur de marché quotidiennement et les variations de valeur sont présentées dans les gains (pertes) latents sur les instruments dérivés dans les états de la situation financière. Conformément aux conditions du contrat, le Fonds peut être tenu de donner des titres ou de la trésorerie en garantie. Les titres donnés en garantie, le cas échéant, sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille et sont comptabilisés dans les placements à la juste valeur des états de la situation financière. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans la marge et la garantie reçue ou donnée dans les états de la situation financière.

Un swap de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centralisée est un contrat entre le Fonds et une contrepartie, dont la compensation est effectuée par un commissionnaire sur les marchés à terme par l'intermédiaire d'une chambre de compensation. Une fois la compensation effectuée, la chambre de compensation agit à titre de contrepartie centrale qui permet que des paiements périodiques versés ou reçus soient effectués pendant toute la durée de l'opération.

Les swaps de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centralisée sont évalués quotidiennement à la valeur de marché. Les versements ultérieurs (la marge de variation) requis pour maintenir les niveaux de la garantie sont effectués ou reçus en fonction des variations quotidiennes de la valeur des swaps et sont comptabilisés dans la marge et la garantie reçue ou donnée dans les états de la situation financière. Les gains ou les pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des instruments dérivés, dans les états du résultat global.

Pour les instruments dérivés hors cote négociés aux termes d'une convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »), le dépôt d'une garantie est requis pour le Fonds ou la contrepartie concernée, si l'exposition nette de l'ensemble des instruments dérivés hors cote conclus avec cette contrepartie excède un seuil minimal de transfert, et cette garantie peut varier en fonction de la contrepartie et du type d'accord. La garantie est habituellement déterminée chaque jour à la fermeture des bureaux, et toute garantie supplémentaire requise en raison de variations de la valeur des instruments dérivés doit être livrée par le Fonds ou la contrepartie dans les jours ouvrables suivants. Les garanties peuvent prendre la forme de trésorerie et/ou de titres. La trésorerie donnée en garantie par le Fonds ou les marges initiales sont présentées dans les états de la situation financière à titre de marge et de garantie reçue ou donnée, et les titres donnés en garantie sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille du Fonds concerné, le cas échéant. Dans le cas où un Fonds ne respecterait pas ces dispositions, la contrepartie au dérivé a le droit de mettre fin au contrat dérivé et d'exiger que le Fonds lui règle immédiatement les instruments dérivés hors cote qui représentent un passif net.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

**f) Compensation des instruments financiers dérivés** — Le risque de crédit des contreparties aux instruments dérivés est géré en effectuant une évaluation en bonne et due forme de la qualité du crédit de chaque contrepartie potentielle. Chaque Fonds tente de réduire son exposition au risque de contrepartie des instruments dérivés hors cote, si possible, en concluant des conventions-cadres de l'ISDA avec certaines contreparties. Ces conventions contiennent diverses dispositions, notamment en ce qui concerne les conventions-cadres de compensation juridiquement exécutoires, les exigences de garantie, les cas de défaillance et la résiliation anticipée. La contrepartie peut déclencher la résiliation notamment en cas de détérioration de la qualité de son crédit. Le Fonds peut être responsable de la résiliation notamment s'il ne peut maintenir certains seuils d'actif net et/ou limiter la baisse de l'actif net sur diverses périodes. En cas de défaillance ou de résiliation anticipée, la convention-cadre de l'ISDA permet à la partie qui n'est pas en défaut d'opérer une compensation avec déchéance du terme de l'ensemble des transactions pour obtenir un montant net que l'une des contreparties devra verser à l'autre. Toutefois, en l'absence de défaillance ou de résiliation anticipée, les actifs et les passifs dérivés hors cote sont réglés et présentés au montant brut, sans compensation dans les états de la situation financière. En cas de résiliation anticipée causée par la contrepartie, le Fonds pourrait régler immédiatement tout passif net dû à la contrepartie conformément à la convention-cadre de l'ISDA.

Les exigences de garantie diffèrent d'un type d'instrument dérivé à l'autre. Les exigences de garantie et les marges initiales sont déterminées par les courtiers ou les chambres de compensation pour les instruments dérivés négociés en bourse ou faisant l'objet d'une compensation centralisée.

Pour plus de renseignements sur les actifs et les passifs dérivés présentés au montant brut, les montants disponibles à des fins de compensation et les montants donnés en garantie ou détenus en fiducie pour chaque Fonds concernés, voir la note 12 a).

**g) Coûts de transactions** — Les coûts de transactions engagés à l'achat et à la vente d'actions comprennent généralement les commissions de courtage, les frais d'exécution d'opérations, les droits de timbre et les redevances sur les opérations de change, et sont passés en charges au cours de la période et inscrits à titre de coûts de transactions dans les états du résultat global. En ce qui concerne l'achat et la vente des titres à revenu fixe, ces titres sont généralement négociés sur la base du solde net, qui comprend les coûts de transactions.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents n'engage pas de coûts pour ces transactions.

**h) Transactions sur titres, revenus de placement, charges et distributions** — Les transactions sur titres sont inscrites à la date de transaction. Les frais estimatifs sont comptabilisés quotidiennement. Les revenus de dividendes et les distributions reçues de fonds sous-jacents ou versées à ceux-ci sont inscrits à la date ex-dividende.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global correspondent aux intérêts au taux nominal qu'a reçus le Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire.

Les gains ou les pertes réalisés et latents sur les transactions sur titres sont établis au coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ni des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro.

**i) Impôts** — Les Fonds sont des fiducies de fonds commun de placement ou devraient être admissibles comme fiducies de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « Loi »). Les Fonds ont droit à un remboursement de l'impôt sur les gains en capital nets réalisés, calculé d'après une formule, au moment du rachat des parts du Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à l'impôt minimum de remplacement pour certains placements et certains revenus définis respectivement aux parties X.2 et XII.2 de la Loi.

Au cours de l'exercice, chaque Fonds distribue une part suffisante de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés imposables de l'année d'imposition pour ne payer aucun impôt aux termes de la partie 1 de la Loi. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été inscrite à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Les Fonds peuvent être assujettis à un impôt sur le revenu de placement, sur les gains en capital à la vente de titres et sur certaines opérations en devises dans les pays où ils investissent. Les éventuels impôts étrangers sont comptabilisés conformément à la réglementation fiscale et aux taux établis par les autorités fiscales des pays où le Fonds investit. Lorsque les gains en capital sont assujettis à l'impôt, le Fonds comptabilise un passif d'impôt différé estimatif correspondant au montant qui serait à payer en cas de cession des titres à la date d'évaluation.

- j) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** — La monnaie fonctionnelle des Fonds est le dollar canadien (CAD), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel ils exercent leurs activités. Les titres des Fonds sont offerts au Canada, les souscriptions et les rachats étant principalement libellés en dollars canadiens. Par conséquent, le gestionnaire a déterminé que la monnaie fonctionnelle des Fonds est le dollar canadien. Il s'agit aussi de la monnaie de présentation des Fonds.
- k) Conversion des devises** — Les titres en portefeuille et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change moyen en vigueur à la date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres et les éléments de revenu libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Si le taux de change n'est pas disponible ou si le taux disponible n'est pas fiable, il sera déterminé au moyen de méthodes établies et acceptées par le conseil d'administration et le gestionnaire.

Les gains ou les pertes de change réalisés proviennent de la vente de devises, de la variation de la valeur entre la date de transaction et la date de règlement des transactions sur titres et sur capitaux propres, et de l'écart entre, d'une part, les montants inscrits en devises au titre des dividendes, des intérêts, des retenues d'impôt étranger et des titres américains à court terme et, d'autre part, l'équivalent dans la monnaie fonctionnelle des montants réellement reçus ou versés. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) de change réalisé ou latent, montant net ».

- l) Entités structurées non consolidées** — Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents considérés comme des entités structurées non consolidées, puisque le pouvoir décisionnel sur ces fonds sous-jacents n'est pas conféré par les droits de vote ou les autres droits de cette nature détenus par les Fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents doivent respecter les conditions établies dans les documents de placement de chacun d'eux; ils sont exposés au risque de marché en raison des incertitudes liées à l'évolution de la valeur de ces fonds. L'objectif des fonds sous-jacents est généralement d'obtenir une plus-value du capital à long terme et/ou de réaliser un revenu à court terme en investissant dans un ensemble de titres et dans d'autres fonds, conformément à leurs stratégies de placement. Les fonds sous-jacents emploient diverses stratégies afin d'atteindre leurs objectifs de placement.

Les fonds sous-jacents financent leurs activités par l'émission de parts rachetables au gré du porteur accordant à celui-ci le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds négociés en bourse (« FNB »), qui sont aussi considérés comme étant des entités structurées non consolidées, puisque le pouvoir décisionnel sur ces FNB n'est pas conféré par les droits de vote ou d'autres droits de cette nature détenus par le Fonds.

Les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents et des FNB, mais les comptabilisent à la juste valeur, le gestionnaire ayant établi que les Fonds répondent à la définition d'« entité d'investissement », conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, car ils répondent aux critères suivants :

- i) Les Fonds obtiennent des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour eux de leur fournir des services de gestion de placement.
- ii) Les Fonds déclarent à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value du capital, de revenus d'investissement, ou les deux.
- iii) Les Fonds mesurent la performance de la quasi-totalité de leurs placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents et dans les FNB est présentée dans l'inventaire du portefeuille des Fonds et est également inscrite dans les états de la situation financière des Fonds, dans les placements non dérivés évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur des placements détenus dans le fonds sous-jacent est inscrite dans la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

**m) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part** — Le montant de l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités de la série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation pour la période.

**n) Jugements, estimations et hypothèses comptables** — Pour préparer des états financiers selon les IFRS, le gestionnaire doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui touchent les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers et les montants des revenus et des charges des périodes en cause. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Le gestionnaire fait appel à son jugement pour définir la monnaie fonctionnelle des Fonds, tel qu'il est indiqué à la note 3 j), déterminer si les Fonds répondent à la définition d'entités d'investissement et établir s'ils investissent dans des entités structurées, tel qu'il est indiqué à la note 3 l). Les hypothèses et les estimations sont utilisées pour le classement des instruments financiers et le calcul de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, comme il est décrit à la note 3 d).

### 4. Gestion du risque lié au capital

Le capital de chaque Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le capital de chaque Fonds est géré conformément à son objectif et à ses politiques de placement, et les parts des Fonds ne sont soumises à aucune exigence externe. Les variations du capital ayant lieu au cours de la période figurent dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque Fonds. Les souscriptions et les rachats de parts des Fonds ne font l'objet d'aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital, autre que les exigences de souscriptions minimales. Les Fonds gèrent leur capital en maintenant une base solide afin de soutenir les activités de placement de chacun des Fonds tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Les porteurs de parts ont droit aux distributions, qui sont ensuite réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds ou payées en trésorerie au porteur, à son gré. Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts, conformément aux modalités des déclarations de fiducie.

Les variations des parts émises sont indiquées ci-dessous :

#### Fonds de placements alternatifs Franklin K2

	Série A	Série F	Série O
	30 juin 2019	30 juin 2019	30 juin 2019
Nombre de parts en circulation à l'ouverture de la période	—	—	—
Souscriptions	2 135 038	1 747 029	1 618 662
Réinvestissements	—	—	—
Rachats	(1 033 927)	(807 435)	(800 000)
Nombre de parts en circulation à la clôture de la période	1 101 111	939 594	818 662

#### Fonds à rendement cible Franklin

	Série A		Série F		Série O	
	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019	31 décembre 2018
Nombre de parts en circulation à l'ouverture de la période	105 836	104 239	23 558	15 824	435 397	212 010
Souscriptions	3 195	14 450	422	15 528	8 781	236 692
Réinvestissements	—	—	—	—	—	—
Rachats	(15 723)	(12 853)	(10 885)	(7 794)	(30 483)	(13 305)
Nombre de parts en circulation à la clôture de la période	93 308	105 836	13 095	23 558	413 695	435 397

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 4. Gestion du risque lié au capital (suite)

#### Fonds à rendement cible Franklin (suite)

	Série PA	Série PF	
	30 juin 2019	30 juin 2019	31 décembre 2018
Nombre de parts en circulation à l'ouverture de la période	—	299 896	304 875
Souscriptions	9 428	641	20 555
Réinvestissements	—	—	—
Rachats	—	(10 631)	(25 534)
Nombre de parts en circulation à la clôture de la période	9 428	289 906	299 896

### 5. Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est le fiduciaire, le placeur principal, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et le conseiller en valeurs des Fonds. Le gestionnaire, et/ou ses sociétés affiliées, fournit tous les services de gestion et d'administration requis dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds ou s'assure de leur prestation, notamment le marketing, la promotion, le placement des titres des Fonds, les services de conseil en placement et le recrutement des membres clés de la direction des Fonds. Le gestionnaire a retenu les services de sociétés affiliées à titre de conseillers en valeurs ou de sous-conseillers (le « conseiller en valeurs » ou le « sous-conseiller ») afin de fournir aux Fonds des services d'analyse et des recommandations en matière de placement et d'effectuer les transactions de portefeuille ou d'en confier le mandat à des courtiers. Tel qu'il est indiqué à la note 5 a), les Fonds doivent verser une partie des frais de gestion à un conseiller en valeurs ou à un sous-conseiller pour les services de conseiller en valeurs ou de sous-conseiller fournis, s'il y a lieu.

En plus de fournir des services de gestion, le gestionnaire agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts pour les Fonds. Tel qu'il est indiqué à la note 5 b), tous ces services sont fournis dans le cours normal des activités et leur coût est couvert par des frais d'administration que les Fonds versent au gestionnaire.

Franklin Templeton Services, LLC (« FTS ») fournit au gestionnaire les services de comptabilité et d'évaluation de portefeuille liés aux Fonds, ainsi que certains services administratifs. Tel qu'il est indiqué à la note 5 b), tous les services sont fournis dans le cours normal des activités et leur coût est couvert par des frais d'administration que les Fonds versent au gestionnaire.

#### a) Frais de gestion et de conseil en placement (« frais de gestion »)

Les Fonds versent mensuellement des frais de gestion et de conseil en placement (les « frais de gestion ») au gestionnaire. Une partie des frais de gestion payés au gestionnaire peut être versée à un sous-conseiller pour les services de sous-conseiller fournis, s'il y a lieu. Les frais de gestion à payer à la clôture d'une période sont indiqués dans les états de la situation financière de chaque Fonds.

Pour éviter la facturation en double des frais de gestion imputés aux Fonds en raison de leurs placements dans des fonds sous-jacents gérés par le gestionnaire, les frais qui seraient autrement payables par les Fonds sont réduits de façon à tenir compte des frais de gestion indirectement payés par les Fonds sur les placements dans ces fonds sous-jacents.

Ces frais mensuels correspondent à 1/12 du taux annuel applicable à l'actif net quotidien moyen de chaque série établi chaque mois, majoré des taxes applicables. Les taux annuels s'établissent comme suit :

	Série A	Série F	Série PA	Série PF
Fonds de placements alternatifs Franklin K2	1,75 %	0,75 %	—	—
Fonds à rendement cible Franklin	1,90 %	0,90 %	1,70 %	0,70 %

#### b) Frais d'administration fixes

En contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration annuels à taux fixe (sauf pour la série O), le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, à l'exception de certains coûts qui leur sont propres (les « coûts du Fonds »), comme les coûts d'emprunt et d'intérêt, les coûts liés aux assemblées des porteurs de titres (tel que le permet la réglementation en valeurs mobilières du Canada), les frais et la rémunération du comité d'examen indépendant et tous les coûts et charges liés à des poursuites intentées au nom des Fonds, ou pour faire valoir leurs droits, ainsi que les coûts engagés à des fins de conformité avec de nouvelles exigences

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 5. Opérations avec des parties liées (suite)

gouvernementales ou réglementaires. Les charges d'exploitation payables par le gestionnaire comprennent, entre autres, les honoraires de l'agent des transferts, les droits de garde, les frais juridiques et les honoraires d'audit. Comme les Fonds n'ont pas payé directement ces charges en tant que telles, elles ne sont pas inscrites dans les états du résultat global.

Le gestionnaire peut, pour certains exercices et dans certains cas, abandonner une partie des frais d'administration d'une série ou absorber certains coûts du Fonds. La décision d'abandonner tout ou partie des frais d'administration ou d'absorber certains coûts du Fonds est prise au gré du gestionnaire. Le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation de la série O.

Ces frais d'administration fixes mensuels, majorés des taxes applicables, correspondent à 1/12 du taux annuel applicable à l'actif net quotidien moyen de chaque série établi chaque mois, sauf pour la série O. Les frais d'administration fixes payables à la clôture de chaque période sont présentés dans les états de la situation financière du Fonds. Les taux annuels s'établissent comme suit :

	Série A	Série F	Série PA	Série PF
Fonds de placements alternatifs Franklin K2	0,15 %	0,15 %	—	—
Fonds à rendement cible Franklin	0,20 %	0,20 %	0,15 %	0,15 %

#### c) Placements du gestionnaire et Fonds gérés par le gestionnaire

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le gestionnaire détenait le nombre indiqué de parts dans les Fonds suivants.

Fonds de placements alternatifs Franklin K2			Fonds à rendement cible Franklin		
	30 juin 2019	31 décembre 2018		30 juin 2019	31 décembre 2018
Série A	1 030 000	—	Série A	49 000	49 000
Série F	800 000	—	Série F	500	500
Série O	800 000	—	Série O	500	500
			Série PA	500	—
			Série PF	250 000	250 000

Les placements du gestionnaire représentent les pourcentages suivants de l'actif net de chacun des Fonds :

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Fonds de placements alternatifs Franklin K2	92,0 %	—
Fonds à rendement cible Franklin	36,7 %	34,7 %

#### d) Autres services

En plus de fournir des services de gestion et de conseil en placement, le gestionnaire agit à titre de fiduciaire, d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts pour chacun des Fonds. Ces services sont fournis par le gestionnaire dans le cours normal des activités et font partie de ceux qu'il offre en contrepartie des frais d'administration que lui verse le Fonds, tel qu'il est indiqué à la note 5 b).

#### e) Sociétés affiliées prestataires de services

Franklin Templeton Investment Management Limited, société affiliée au gestionnaire, est le sous-conseiller du Fonds.

Franklin Templeton Services, LLC (« FTS ») fournit les services de comptabilité et d'évaluation de portefeuille liés au Fonds, ainsi que certains services administratifs au gestionnaire. FTS est une société affiliée au gestionnaire et peut être rémunérée par celui-ci en contrepartie de ses services.

#### f) Autres actifs

Les autres actifs sont des charges recouvrables auprès du gestionnaire et les frais d'inscription payés d'avance.

### 6. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition que doivent payer les porteurs de parts des séries A et PA dépendent de l'option d'achat choisie au moment de la souscription.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 6. Frais d'acquisition (suite)

S'il choisit de payer les frais d'acquisition à la souscription, l'investisseur qui achète des titres des séries A ou PA doit payer au courtier des frais négociables pouvant atteindre 6 % du prix d'achat. L'investisseur peut toutefois demander le rachat d'un maximum de 10 % de ses parts des séries A ou PA chaque année civile, sans frais de rachat. S'il choisit de payer des frais de rachat différés, l'investisseur qui achète des parts des séries A ou PA doit payer des frais de rachat au gestionnaire s'il demande le rachat de ses parts dans un délai de six ans suivant la date de souscription. Ces frais sont établis selon un pourcentage décroissant allant de 6 % à 0 % du coût initial des parts, selon la durée de détention.

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigés pour les parts des séries F, PF et O des Fonds.

### 7. Intérêts détenus dans d'autres entités

Tel qu'il est indiqué à la note 3 I), les fonds sous-jacents et les FNB sont des entités structurées non consolidées et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les tableaux ci-dessous présentent la participation des Fonds dans des entités structurées non consolidées, en dollars et en pourcentage, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

	Au 30 juin 2019			Au 31 décembre 2018		
	Juste valeur du fonds sous-jacent/FNB (en milliers)	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent/FNB <sup>a)</sup> (en milliers)	Pourcentage des placements dans le fonds sous-jacent/FNB %	Juste valeur du fonds sous-jacent/FNB (en milliers)	Juste valeur des placements dans le fonds sous-jacent/FNB <sup>a)</sup> (en milliers)	Pourcentage des placements dans le fonds sous-jacent/FNB %
<b>Fonds de placements alternatifs Franklin K2</b>						
S&P Depositary Receipt Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF .....	12 400 071 \$	567 \$	—*	—\$	—\$	—
<b>Fonds à rendement cible Franklin</b>						
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett .....	1 242 639	2 122	0,2 %	934 345	939	0,1 %
Fonds d'obligations de sociétés Franklin Bissett .....	197 152	533	0,3 %	186 766	494	0,3 %
Fonds du marché monétaire Franklin Bissett .....	208 762	280	0,1 %	199 052	277	0,1 %
Fonds mondial d'obligations Templeton .....	1 969 921	447	—*	1 943 581	458	—*
FNB d'obligations totales mondiales Franklin Liberty ...	461 970	347	0,1 %	337 820	328	0,1 %
iShares MSCI ACWI ETF .....	—	—	—	14 474 360	197	—*
S&P Depositary Receipt Bloomberg Barclays High Yield Bond ETF .....	12 400 071	341	—*	9 227 553	329	—*

\* Montant arrondi au point de pourcentage le plus près.

<sup>a)</sup> Représente la juste valeur des actifs financiers comptabilisée au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » des états de la situation financière.

### 8. Gestion des risques financiers

Les risques liés à la détention d'instruments financiers sont inhérents aux activités des Fonds et sont gérés au moyen d'un processus continu d'évaluation et de suivi. Ces risques financiers comprennent notamment le risque de marché (risque de change, risque de



# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 8. Gestion des risques financiers (suite)

taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de concentration. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Ces risques sont atténués par une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers par les conseillers en placement des Fonds, compte tenu des directives de placement. Les risques sont évalués selon une méthode qui tient compte de l'incidence prévue des changements raisonnablement possibles dans les facteurs de risque pertinents sur les résultats et sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts des Fonds.

#### a) Risque de change

Certains Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle, et sont donc exposés au risque de change du fait que la valeur des actifs et des passifs fluctue sous l'effet de la variation des taux de change.

Les conseillers en valeurs suivent l'évolution du risque de change des Fonds et peuvent conclure des contrats de change à terme afin de réduire ce risque (voir la note 3 e)). Le cas échéant, ces contrats figurent dans l'inventaire du portefeuille du Fonds concerné.

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition des Fonds au risque de change, s'il y a lieu. Les montants ont été établis en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires, diminuée des passifs et des instruments dérivés, le cas échéant. Pour les Fonds présentés ci-dessous, lorsqu'une devise représente moins de 5 % de l'actif net, elle est inscrite dans « Devise représentant moins de 5 % de l'actif net ». Les tableaux indiquent aussi, pour chaque Fonds concerné, la diminution ou l'augmentation de l'actif net qui aurait eu lieu si la monnaie fonctionnelle s'était appréciée ou dépréciée de 5 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

#### Fonds de placements alternatifs Franklin K2

Monnaie	30 juin 2019	
	Montant (en milliers)	Pourcentage de l'actif net
Devise représentant moins de 5 % de l'actif net	139 \$	0,49 %
	139 \$	0,49 %
Incidence d'une variation de 5 % du taux de change sur l'actif net	7 \$	0,02 %

#### Fonds à rendement cible Franklin

Monnaie	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Montant (en milliers)	Pourcentage de l'actif net	Montant (en milliers)	Pourcentage de l'actif net
JPY	264 \$	3,40 %	645 \$	8,20 %
USD	2 073	26,72 %	1 024	13,02 %
Devise représentant moins de 5 % de l'actif net	1 041	13,41 %	830	10,57 %
	3 378 \$	43,53 %	2 499 \$	31,79 %
Incidence d'une variation de 5 % du taux de change sur l'actif net	169 \$	2,18 %	125 \$	1,59 %

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la variation des taux d'intérêt ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers portant intérêt. Les conseillers en valeurs surveillent périodiquement la sensibilité globale aux taux d'intérêt.

Les tableaux ci-après présentent tous les instruments financiers portant intérêt (sauf les dépôts à terme à un jour) exposés au risque de taux d'intérêt détenus par les Fonds, classés selon la date d'échéance des instruments. Ils indiquent l'augmentation ou la

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 8. Gestion des risques financiers (suite)

diminution de l'actif net prévue pour chaque Fonds si les taux d'intérêt avaient diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant que toute autre variable demeure constante. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

	30 juin 2019					Sensibilité aux taux d'intérêt (en milliers)
	Moins de 1 an (en milliers)	De 1 à 3 ans (en milliers)	De 3 à 5 ans (en milliers)	Plus de 5 ans (en milliers)	Total (en milliers)	
Fonds de placements alternatifs Franklin K2 . . . . .	12 953 \$	— \$	— \$	— \$	12 953 \$	7 \$

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient par suite de la fluctuation des cours du marché (autre que celle découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt). Ces fluctuations peuvent être causées par des facteurs propres à un instrument financier donné ou à son émetteur, ou par des facteurs influant sur un marché ou un segment de marché. Les autres actifs et passifs étant des éléments monétaires de courte durée, ils ne sont pas assujettis à l'autre risque de prix.

Le tableau ci-dessous présente l'augmentation ou la diminution prévue de l'actif net si la valeur des placements des Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes. Les résultats réels peuvent différer des résultats établis selon l'analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Incidence sur l'actif net (en milliers)	Pourcentage de l'incidence sur l'actif net (%)	Incidence sur l'actif net (en milliers)	Pourcentage de l'incidence sur l'actif net (%)
Fonds de placements alternatifs Franklin K2 . . . . .	28 \$	0,10 %	— \$	—
Fonds à rendement cible Franklin . . . . .	353	4,55	309	3,93 %

#### d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Les Fonds étant exposés à des rachats quotidiens de parts en trésorerie, les actifs des Fonds sont essentiellement investis dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et dont il est facile de se départir. Une quantité suffisante de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est maintenue afin de répondre aux besoins normaux d'exploitation. Chaque Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net pour financer les rachats. Aux fins des rachats, les Fonds ont conclu une entente de ligne de crédit sans engagement avec une banque canadienne de l'Annexe 1 auprès de laquelle ils peuvent emprunter ces montants, au besoin. Les emprunts sont obtenus au taux préférentiel et sont remboursables sur demande. Aucun emprunt n'avait été contracté au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, ils pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements particuliers, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

Les passifs financiers des Fonds, qui peuvent comprendre les rachats à payer, les distributions à payer, les charges à payer et les passifs dérivés, ont une échéance d'au plus trois mois. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Conformément aux objectifs de placement des Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité de façon continue.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 8. Gestion des risques financiers (suite)

#### e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations ou à l'un de ses engagements à l'égard d'une Catégorie. La juste valeur d'un instrument financier tient compte de la notation de l'émetteur; elle représente donc l'exposition maximale d'une Catégorie au risque de crédit. Le risque de crédit est en général moins important si l'émetteur a reçu une notation élevée d'une agence de notation indépendante et plus important si l'émetteur a reçu une notation faible ou n'est pas noté.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. Des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque la Catégorie tente de faire respecter ses droits à l'égard de ses actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le gestionnaire suit l'évolution du risque de crédit des contreparties afin de déterminer la meilleure estimation de la perte sur créances attendue en cas de défaillance d'une contrepartie. La notation de crédit des contreparties, les informations prospectives et historiques ainsi que l'exposition générale à une contrepartie figurent parmi les facteurs pris en compte. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, les opérations en trésorerie et les transactions sur titres étaient toutes effectuées par des banques notées A ou plus par Standard & Poor's. Selon le processus continu de gestion du risque de crédit des contreparties établi par le gestionnaire, aucune correction de valeur n'a été comptabilisée.

#### f) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie d'actifs, que ce soit dans une région, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration de chacun des Fonds.

#### Fonds de placements alternatifs Franklin K2

Répartition géographique	30 juin 2019 (%)	Pondération des catégories d'actifs	30 juin 2019 (%)
Amérique du Nord	1,99	Titres à revenu fixe (exposition par l'intermédiaire de fonds négociés en bourse) Titres à court terme et tous les autres actifs, montant net	1,99 98,01

#### Fonds à rendement cible Franklin

Répartition géographique	30 juin 2019 (%)	31 décembre 2018 (%)	Pondération des catégories d'actifs	30 juin 2019 (%)	31 décembre 2018 (%)
Amérique du Nord	74,44	59,56	Fonds sous-jacents	43,57	27,57
Asie	7,81	9,23	Actions ordinaires	37,89	39,47
Europe	7,46	7,73	Fonds négociés en bourse	8,87	10,86
Australie et Nouvelle-Zélande	0,73	1,00	Actions privilégiées	0,71	0,57
Amérique latine et Caraïbes	0,44	0,54	Titres à court terme et tous les autres actifs, montant net		
Moyen-Orient et Afrique	0,16	0,41		8,96	21,53

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 8. Gestion des risques financiers (suite)

#### *g) Évaluation de la juste valeur*

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur des placements qu'ils détiennent selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 — prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 — données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 — données d'entrée relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La détermination du caractère « observable » ou non des données d'entrée exige une grande part de jugement de la part du gestionnaire. Le gestionnaire considère comme des données d'entrée observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les instruments financiers négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme des marchés actifs, mais évalués selon les cours du marché, les cours fournis par des courtiers ou les cours fournis par d'autres sources qui se fondent sur des données d'entrée observables sont classés au niveau 2. Les données d'entrée relatives aux placements dont l'évaluation est de niveau 3 sont essentiellement non observables, car ces placements ne se négocient qu'occasionnellement. Il peut s'agir notamment de titres de capitaux privés ou de titres de créance de sociétés. Puisqu'il n'y a pas de cours observables disponibles pour ces titres, le gestionnaire a recours à des techniques d'évaluation pour établir leur juste valeur.

Les placements des Fonds sont habituellement classés comme suit :

- Actions — Les positions en actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions des Fonds ne sont pas négociées fréquemment ou n'ont pas de facteur d'évaluation de la juste valeur, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables (p. ex., des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- Obligations et placements à court terme — Les titres de créance sont habituellement négociés sur les marchés hors cote plutôt que sur les marchés boursiers. Les données d'entrée jugées importantes pour l'évaluation sont habituellement observables; il s'agit notamment des courbes de taux de référence, des écarts de taux, des taux de défaillance estimés, de la volatilité prévue des taux d'intérêt sur le marché, des taux d'intérêt nominaux, du calendrier prévu pour le remboursement de capital, des garanties sous-jacentes et des autres caractéristiques uniques des titres permettant d'évaluer les flux de trésorerie pertinents. Par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.
- Placements dans des fonds communs de placement, des fiducies à participation unitaire et des fonds négociés en bourse — Les positions des Fonds dans des fonds communs de placement, des fiducies à participation unitaire et des fonds négociés en bourse sont habituellement des titres activement négociés pour lesquels un prix fiable est observable. Elles sont donc classées au niveau 1. Lorsque l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, ces placements sont transférés au niveau 3.
- Options achetées et options vendues — Les positions en options achetées et en options vendues des Fonds sont évaluées selon leur cours de clôture à la bourse ou sur le marché hors cote où le contrat est principalement échangé. Par conséquent, les options achetées et les options vendues par les Fonds, qui sont négociées en bourse, sont classées au niveau 1. Les options achetées et les options vendues qui sont négociées sur les marchés hors cote sont classées au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 8. Gestion des risques financiers (suite)

- Autres actifs et passifs dérivés — Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme, de swaps de taux d'intérêt, de swaps sur défaillance et de contrats à terme normalisés qui sont évalués principalement sur la base du notionnel, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie, des taux d'intérêt et des écarts de taux. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit ne sont pas considérées comme importantes pour évaluer la juste valeur, sont classés au niveau 2.

La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir pour les parts vendues, des dividendes et des intérêts à recevoir, des ventes ou des achats de placements à payer, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

Les tableaux qui suivent présentent le classement des actifs et des passifs financiers des Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

#### Fonds de placements alternatifs Franklin K2

	30 juin 2019			
	Niveau 1 (en milliers)	Niveau 2 (en milliers)	Niveau 3 (en milliers)	Total (en milliers)
Fonds comm. de placement, fiducies à part. unitaire et fonds nég. en bourse	567 \$	— \$	— \$	567 \$
Titres à court terme	—	12 953	—	12 953
<b>Total des placements</b>	<u>567 \$</u>	<u>12 953 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>13 520 \$</u>
Actifs dérivés	51 \$	318 \$	— \$	369 \$
Passifs dérivés	—	(286)	—	(286)

#### Fonds à rendement cible Franklin

	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Niveau 1 (en milliers)	Niveau 2 (en milliers)	Niveau 3 (en milliers)	Total (en milliers)	Niveau 1 (en milliers)	Niveau 2 (en milliers)	Niveau 3 (en milliers)	Total (en milliers)
Actions — position acheteur	2 995 \$	— \$	— \$	2 995 \$	2 841 \$	307 \$	— \$	3 148 \$
Fonds comm. de placement, fiducies à part. unitaire et fonds nég. en bourse	4 069	—	—	4 069	3 022	—	—	3 022
Titres à court terme	—	600	—	600	—	1 600	—	1 600
<b>Total des placements</b>	<u>7 064 \$</u>	<u>600 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>7 664 \$</u>	<u>5 863 \$</u>	<u>1 907 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>7 770 \$</u>
Options achetées	46 \$	— \$	— \$	46 \$	28 \$	— \$	— \$	28 \$
Actifs dérivés	8 \$	29 \$	— \$	37 \$	38 \$	28 \$	— \$	66 \$
Passifs dérivés	(8)	(27)	—	(35)	—	(90)	—	(90)

Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de leur juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Conformément à leur politique d'évaluation, les Fonds peuvent utiliser des facteurs d'ajustement de la juste valeur lorsque les cours du marché sont réputés avoir été influencés par des événements importants au-delà de certains seuils prédéterminés. Les titres sont alors classés au niveau 2, puis reclassés au niveau 1 lorsque les facteurs d'ajustement de la juste valeur ne sont plus nécessaires.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, aucun événement marquant n'avait entraîné le dépassement des seuils de tolérance prédéfinis. Par conséquent, il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 9. Commissions des courtiers

Les commissions versées aux courtiers pour des transactions sur titres effectuées pendant les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018 sont présentées ci-après.

Une partie des commissions payées peut représenter une rémunération pour des biens et des services utilisés dans les décisions concernant les placements ou les transactions; il peut s'agir de recherches sur les placements, d'analyses ou de rapports (les « services de recherche »). Lorsqu'elle a pu être établie, la valeur des services de recherche compris dans les commissions payées s'établit comme suit :

	30 juin 2019		30 juin 2018	
	Commissions (en milliers)	Frais de recherche (en milliers)	Commissions (en milliers)	Frais de recherche (en milliers)
Fonds à rendement cible Franklin .....	4 \$	— \$	3 \$	— \$

### 10. Impôts

À la clôture de chaque année d'imposition, le gestionnaire détermine le montant du revenu net et des gains en capital réalisés du Fonds à distribuer à chaque porteur de parts.

S'il en fait la demande au Fonds par écrit, un porteur de parts peut recevoir les distributions en trésorerie. Autrement, elles sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur liquidative aux fins des opérations à la date de distribution.

Au 31 décembre 2018, le Fonds suivant disposait de pertes en capital non utilisées à des fins fiscales. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire des gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur. Elles arrivent à échéance comme suit :

Fonds	Total des pertes en capital (en milliers)	Total des pertes autres qu'en capital (en milliers)	Échéance des pertes autres qu'en capital
Fonds à rendement cible Franklin .....	169 530 \$	104 820 \$	2038

### 11. Valeur liquidative

#### a) Valeur liquidative aux fins des opérations

Tel qu'il est indiqué à la note 3 a), la valeur liquidative aux fins des opérations par part peut être différente de la valeur liquidative par part selon les IFRS présentée dans les états de la situation financière. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, la valeur liquidative aux fins des opérations par part n'était pas différente de la valeur liquidative par part selon les IFRS.

### 12. Autres renseignements

#### a) Compensation des instruments financiers dérivés

Tel qu'il est indiqué à la note 3 f), certains Fonds détiennent des dérivés qui sont parties à des conventions-cadres de compensation juridiquement exécutoires prenant la forme de conventions de l'ISDA conclues avec certaines contreparties.

En l'absence d'une convention, ou en cas de défaillance ou de résiliation anticipée, les actifs et les passifs dérivés hors cote sont présentés au montant brut et sans compensation dans les états de la situation financière.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 12. Autres renseignements (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, pour chaque Fonds concerné, le montant brut des actifs et des passifs dérivés non compensés au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Le « Montant net » indique l'incidence de l'exercice des droits à compensation pour le Fonds.

#### Fonds de placements alternatifs Franklin K2

30 juin 2019

##### Montants disponibles à des fins de compensation

Contrepartie	Actifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie détenue en fiducie <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)	Passifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie donnée en nantissement <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)
Barclays Bank PLC	35 \$	3 \$	— \$	32 \$	(3)\$	(3)\$	— \$	— \$
Citibank N.A.	46	46	—	—	(56)	(46)	—	(10)
Credit Suisse International	—	—	—	—	(13)	—	—	(13)
Deutsche Bank AG	17	—	—	17	—	—	—	—
Goldman Sachs International	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)
JP Morgan Chase Bank, N.A.	220	212	—	8	(212)	(212)	—	—
Autres <sup>b)</sup>	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)
<b>Total</b>	<b>318 \$</b>	<b>261 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>(286)\$</b>	<b>(261)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>(25)\$</b>

#### Fonds à rendement cible Franklin

30 juin 2019

##### Montants disponibles à des fins de compensation

Contrepartie	Actifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie détenue en fiducie <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)	Passifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie donnée en nantissement <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)
Bank of America, N.A.	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
JP Morgan Chase Bank, N.A.	29	26	—	3	(26)	(26)	—	—
Société Générale SA	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)
<b>Total</b>	<b>29 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(27)\$</b>	<b>(26)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>(1)\$</b>

31 décembre 2018

##### Montants disponibles à des fins de compensation

Contrepartie	Actifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie détenue en fiducie <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)	Passifs bruts (en milliers)	Instruments financiers (en milliers)	Garantie donnée en nantissement <sup>a)</sup> (en milliers)	Montant net (en milliers)
Bank of America, N.A.	— \$	— \$	— \$	— \$	(44)\$	— \$	— \$	(44)\$
JP Morgan Chase Bank, N.A.	1	1	—	—	(45)	(1)	—	(44)
Société Générale	27	—	—	27	—	—	—	—
Autres <sup>b)</sup>	—	—	—	—	(1)	—	—	(1)
<b>Total</b>	<b>28 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(90)\$</b>	<b>(1)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>(89)\$</b>

<sup>a)</sup> Dans certains cas, le montant de la garantie présenté dans les tableaux ci-dessus peut être ajusté conformément à l'exigence de limitation du montant de la garantie pour éviter les effets du surdimensionnement. Le montant réel de la garantie détenue en fiducie et/ou donnée en nantissement peut être plus élevé que les montants présentés dans les tableaux ci-dessus. Une garantie détenue en fiducie désigne un montant détenu par une contrepartie ou un fiduciaire pour le compte du Fonds. Elle n'est donc pas présentée dans les états de la situation financière. La trésorerie reçue en garantie désigne les montants détenus par le fiduciaire ou la contrepartie du Fonds au nom de la contrepartie, sous forme de trésorerie et/ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est incluse dans la marge et garantie dans les états de la situation financière, et les titres donnés en garantie sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille.

<sup>b)</sup> Il s'agit des contrats pour lesquels il n'existe pas de convention de l'ISDA avec les contreparties et pour lesquels il existe des instruments dérivés de gré à gré faisant l'objet d'une compensation centralisée. À la clôture des périodes indiquées, le montant brut des actifs et des passifs découlant de ces contrats représentait moins de 1 % de l'actif net total des Fonds respectifs.

# Fonds communs de placement alternatifs Franklin

## NOTES ANNEXES Périodes closes le 30 juin 2019 (non audité) et le 31 décembre 2018 (suite)

### 12. Autres renseignements (suite)

#### b) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement. L'effet de levier du Fonds est établi en calculant l'exposition totale, qui équivaut à la somme de : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins d'investissement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, à l'exception des positions en dérivés utilisées à des fins de couverture.

Au cours de la période de la date d'établissement au 30 juin 2019, l'exposition totale à l'effet de levier du Fonds de placements alternatifs Franklin K2 a varié dans une fourchette de 105,43 % à 144,23 % de sa valeur liquidative. Le bas de la fourchette a été atteint au lancement du Fonds, au moment de l'application des stratégies et le haut de la fourchette, en mai 2019, lorsque la stratégie du Fonds imposait une utilisation accrue de l'effet de levier pour atteindre les objectifs de rapport risque-rendement. L'effet de levier était constitué des positions acheteur en contrats à terme normalisés sur obligations, des positions acheteur et vendeur en swaps sur défaillance, en swaps sur actions, en contrats à terme normalisés sur marchandises et en contrats de change à terme, et des positions acheteur en contrats à terme normalisés sur indices boursiers.

### 13. Présentation des états financiers

Les montants indiqués dans les états de la situation financière, les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie ont été arrondis au millier de dollars près. Les soldes inscrits peuvent donc comprendre des montants arrondis à zéro; par conséquent, il est possible que certains postes des différents états financiers n'apparaissent pas. Les montants par part et le nombre de parts en circulation indiqués sont les nombres réels.

### 14. Code des monnaies

La liste qui suit présente les codes des monnaies pouvant être utilisés dans les états financiers.

AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Réal brésilien	MXN	Peso mexicain
CAD	Dollar canadien	NOK	Couronne norvégienne
CHF	Franc suisse	SEK	Couronne suédoise
DKK	Couronne danoise	SGD	Dollar de Singapour
EUR	Euro	TWD	Nouveau dollar taiwanais
GBP	Livre sterling	USD	Dollar américain
HKD	Dollar de Hong Kong	ZAR	Rand sud-africain
HUF	Forint hongrois		
INR	Roupie indienne		





## Rapport semestriel

### Placements Franklin Templeton

200 rue King Street West, bureau 1500  
Toronto (Ontario) M5H 3T4  
[www.franklintempleton.ca](http://www.franklintempleton.ca)

### Service à la clientèle – Téléphone sans frais :

1 800 897-7281 Télécopieur sans frais : 1 866 850-8241

Placements Franklin Templeton Canada est un nom commercial utilisé par la Société de Placements Franklin Templeton.

Les montants investis dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds de Placements Franklin Templeton avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par aucun autre organisme gouvernemental d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que la valeur liquidative des titres des fonds du marché monétaire se maintiendra à un niveau constant ni que la totalité du capital que vous avez investi dans les fonds vous sera remise. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; la valeur des parts ou des actions fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. La Société Fiduciary Trust du Canada est une filiale en propriété exclusive de la Société de Placements Franklin Templeton. Gestion de placements Franklin Bissett fait partie de la Société de Placements Franklin Templeton.